

Ecrit par le 25 novembre 2024

Les stations du Ventoux se dotent d'une nouvelle identité commune



La [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) a déposé la marque 'Cap Ventoux Expériences', une identité commune pour les deux stations du Ventoux qui vise à engager des projets et des réalisations qui permettent un juste équilibre entre le maintien de l'activité économique de loisirs du site et le respect de l'environnement.

Le Géant de Provence comptabilise 700 000 visiteurs par an en moyenne. Que ce soit en été ou en hiver, le Mont Ventoux est prisé. Il a même accueilli 18 Tours de France depuis 1951. Les stations, elles sont très fréquentées en hiver, une tendance que la Cove souhaiterait modifier.

Le réchauffement climatique ayant pour effet de raréfier la neige sur le Ventoux, 'station de ski' n'est plus vraiment une appellation appropriée. C'est pourquoi l'Agglomération a décidé de réunir les deux

Ecrit par le 25 novembre 2024

stations afin d'en faire une destination unique, un pôle d'activités et d'expériences de pleine nature et d'altitude, toutes saisons confondues. De là est née la marque 'Cap Ventoux Expériences'.

Quatre axes de stratégie

Afin de promouvoir les stations comme une destination toute l'année, la CoVe a notamment misé sur une diversification des activités de loisirs en priorisant le développement du capital nature, et une amélioration des conditions d'accueil et de services proposés.

Avec son programme d'investissement, la communauté d'agglomération se base sur quatre axes de stratégie : développer une économie loisirs et tourisme toutes saisons, valoriser le capital nature et paysager du massif, être performant sur l'accueil des clientèles historiques et être attractif pour en conquérir de nouvelles, mais aussi développer des synergies entre les deux stations. Pour ce faire, la CoVe s'est alliée avec les communes de Beaumont-du-Ventoux, Bédoin et Malaucène et a créé en 2022 la Société publique locale (SPL) de développement touristique des stations du Mont Ventoux, chargée de l'exploitation et du développement des deux sites.

Une montagne de sensations

Une des premières étapes de la création de cette nouvelle identité a été le dépôt de la marque 'Cap Ventoux Expériences'. Un nom plutôt facile à retenir afin de comprendre que les deux stations constituent une seule et même destination. « Une montagne de sensations », c'est le slogan de la marque. Court, dynamique, attractif, et lourd de sens, il sous-entend que la destination permet de réaliser diverses activités, pas seulement celles d'hiver.

Pour ce qui est du design, le logo arbore le dessin du Ventoux en virgule avec un côté en pente raide et de l'autre côté une pente plus en douceur pour représenter les deux versants du Géant de Provence. Sa forme donne l'impression d'un smiley clin d'œil, pour attirer les touristes et symboliser le côté ludique des activités proposées au sein des stations. Son écriture moins institutionnelle, elle, représente l'attractivité de la destination.



Ecrit par le 25 novembre 2024

Priorité à l'environnement

Cette nouvelle identité et l'élargissement du panel d'activités ont été imaginée en corrélation avec la protection du site qui présente une certaine fragilité et nécessite une attention particulière. Ainsi, les nouvelles activités de loisirs proposées s'implantent sur des sites déjà fréquentés afin de ne pas disperser les publics. Les zones sensibles, comme celles autour de la bergerie sur le Mont Serein, ne sont pas concernées par de nouveaux aménagements. Enfin, la sensibilisation des publics à la fragilité du site sera renforcée avec une signalétique actualisée et plus visible, ainsi que des animations en lien avec les acteurs locaux.

Différents projets vont faire l'objet de travaux. Là aussi, se pose la question de la protection de l'environnement. Ainsi, les matériaux prévus ont fait l'objet d'une analyse fine afin de limiter leurs impacts et respecter l'environnement, garantir leur durabilité et éviter les interventions trop rapprochées, mais aussi vérifier leur recyclage et source d'approvisionnement.

Les modifications du versant Nord

Le chalet d'accueil du versant Nord du Ventoux est en train de subir d'importants travaux de réhabilitation. Les travaux ont débuté en septembre dernier et s'achèveront à la fin de l'année, pour un coût total de 926 400€, subventionnés à hauteur de 72% par la Région Sud et le Département de Vaucluse. Le chalet sera composé d'un grand hall où seront présentées les activités et où sera sensibilisé le public, d'un coin boutique, d'une salle de réunion ou conférence (proposée à la location), d'un auvent pour s'abriter en cas de mauvais temps, et de guichets pensés pour une ouverture sur l'extérieur.

Ecrit par le 25 novembre 2024



©Agence Marjorie Bouchet Architecture

Il y aura également un chalet de fonction pour loger le responsable d'exploitation du site et les saisonniers, et pour stocker le matériel. Les travaux de cette installations sont déjà terminés. Ils ont coûté 492 400€ et ont été subventionnés à hauteur de 60% par l'État et la Région. La cabane de la prairie et la cabane de la lisière vont être rénovées pour plus de sécurité. Des toilettes sèches vont être installées à l'entrée de la station et au niveau de l'aire de pique-nique au bout de la station. Les tables de pique-nique vont être remises en état et des transats aux abords de l'Air Park.

Le sentier Jean-Henri Fabre comptera trois circuits thématiques, dont la requalification nécessitera des travaux prévus pour 2024. Un planétarium de 10 mètres de circonférence sera installé pour en apprendre plus sur le ciel et les étoiles grâce à l'animateur Fred Charfi. Des séances d'observation du ciel à travers un télescope seront également organisées. Certaines activités qui étaient déjà pratiquées le seront toujours telles que : le dévalkart, les jeux gonflables, les randonnées, le cheval, le fun trampo, le parcours

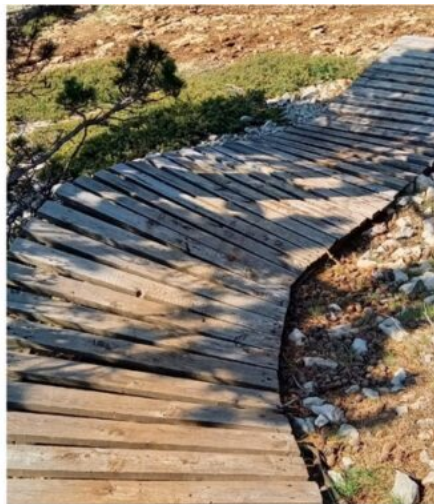
Ecrit par le 25 novembre 2024

acrobatique forestier, et les trotinettes électriques tout terrain.

Les modifications du versant Sud

Le versant Sud du Mont Ventoux accueille désormais un bike park. Trois parcours de descente sont proposés aux VTTistes avec trois niveaux : expert, confirmé et intermédiaire. L'objectif est d'ouvrir cette activité à un plus large public, à partir de 10 ans, en renforçant la sécurité des usagers, et d'améliorer les conditions d'accueil. La piste a été aménagée avec des sauts, des bosses et des modules en bois, le tout en harmonie avec son environnement.

Des tables de pique-nique et des transats devraient être prochainement installés aux abords du bike park pour le confort des visiteurs, ainsi qu'une nouvelle signalétique pour éviter le stationnement en milieu naturel, informer les publics, et les sensibiliser. Le coût prévisionnel s'élève à 70 000€, subventionnés à 60% par la Région et l'État.



DR

Une page Facebook et un site internet de la destination sont en cours de construction. Vous pourrez y retrouver toutes les activités de 'Cap Ventoux Expériences' !

V.A.

Ecrit par le 25 novembre 2024

La Cove signe le renouvellement de sa labellisation 'Pays d'art et d'histoire'



La [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) est labellisée 'Pays d'art et d'histoire du Ventoux Comtat Venaissin' depuis 1998. Elle vient de signer le renouvellement de la convention pour la période 2023-2033, ce qui en fait, à ce jour, l'unique collectivité à avoir obtenu le renouvellement de sa labellisation en Vaucluse.

Créé en 1985, [le label 'Pays d'art et d'histoire'](#) est attribué par le Ministre de la Culture aux territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Le réseau compte 207 Villes et Pays d'art et d'histoire, dont 10 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au

Ecrit par le 25 novembre 2024

sein du département de Vaucluse, la Cove est à ce jour la seule collectivité à avoir obtenu le renouvellement de sa labellisation. Depuis l'obtention du label en 1998, l'agglomération a déployé une importante offre culturelle de proximité en direction de tous les publics, sur le territoire intercommunal.

Un projet multidimensionnel

Les actions du 'Pays d'art et d'histoire' sont à la fois à dimensions culturelles, sociales, éducatives, économiques et touristiques. C'est un acteur légitime sur les sujets d'études scientifiques, de conservation et de restauration des patrimoines, matériels et immatériels, nécessaires en amont du travail de valorisation.

L'objectif de la labellisation est de développer une politique de valorisation du patrimoine pour intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville. Pour ce faire, la Cove doit répondre à certains critères comme disposer d'un service d'animation de l'architecture et du patrimoine dirigé par un chef de projet 'Ville ou Pays d'art et d'histoire', proposer de la documentation présentant le patrimoine, ainsi que le programme des actions telles que des visites, des expositions, ou des conférences. L'agglomération doit également organiser des visites-découverte conduites par des guides-conférenciers, mettre en place un service éducatif à l'attention du jeune public, créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine accueillant une exposition permanente.

Un patrimoine valorisé

Le label 'Pays d'art et d'histoire' est aussi un gage d'excellence pour la valorisation du patrimoine. Il permet une meilleure visibilité des actions menées, des conseils et de l'expertise avec l'aide des services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), un appui du réseau national 'Villes et Pays d'art et d'histoire' pour des échanges d'expériences et de savoir-faire, ainsi que de l'aide aux subventions du ministère de la Culture.

Le label permet la création et le pilotage des différents dispositifs et outils d'urbanisme qui règlementent le territoire. La Cove a déjà mis en place deux dispositifs d'aides financières : une convention avec la Fondation du Patrimoine en faveur des particuliers, et un fonds de concours patrimoine de 800 000€ en faveur des communes. L'agglomération participe également au pilotage de divers outils tels que la charte du parc naturel régional pour 15 des 25 communes du 'Pays d'art et d'histoire', la transformation de l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine en site patrimonial remarquable, ou encore les plans locaux d'urbanisme pour un grand nombre de communes. Ainsi, durant les 10 prochaines années, la Cove va pouvoir poursuivre ce travail-là.

V.A.

Carpentras : un atelier pour tout savoir sur la copropriété



Le mercredi 29 mars prochain, la [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) organise un atelier 'Copropriétés : mode d'emploi' à la Maison du Citoyen à Carpentras. Animé par l'[Agence départementale d'information sur le logement \(Adil\) du Vaucluse](#), cet atelier permettra de mieux comprendre le fonctionnement et la gestion d'une copropriété.

Plusieurs aspects de la copropriété seront abordés tels que :

- la forme juridique, l'immatriculation, les parties privatives / communes / spéciales pour comprendre ce qu'est une copropriété
- les copropriétaires, le conseil syndical, le syndicat, le syndic pour cerner les acteurs d'une copropriété
- les assemblées générales, le règlement, ou encore les charges et bien d'autres détails pour comprendre comment fonctionne une copropriété.

Écrit par le 25 novembre 2024

Mercredi 29 mars. De 17h30 à 19h. Gratuit. Maison du Citoyen. 35 Rue du Collège. Carpentras.

The flyer is on a light green background. At the top left is the logo for 'Cove' (Communauté de communes de la Vallée de l'Avance) with the text 'région de la vallée de l'avance ventoux comtat venaissin'. To the right, it says 'VENEZ PARTICIPER À L'ATELIER ANIMÉ PAR L'ADIL'. The main title is 'COPROPRIÉTÉS MODE D'EMPLOI' in large, bold letters. Below that, it says 'mercredi 29 mars 17h30-19h' and 'Maison du citoyen 35 rue du collège - Carpentras'. At the bottom, there are two illustrations: on the left, a stylized building with the 'adil' logo; on the right, two people talking with speech bubbles containing question marks, and the logo for 'monAgglo s'embellit!'.

V.A.

La Cove et Provence Emballages s'allient pour le réemploi des palettes

Ecrit par le 25 novembre 2024



La **communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin** (Cove) et la société carpentrassienne **Provence Emballages**, spécialisée dans la fabrication et la vente de cagettes et de paniers en bois, viennent de signer une convention de partenariat pour la réparation et la revente de palettes récupérées sur les sites intercommunaux.

Ce partenariat, signé pour une durée d'un an et renouvelable 3 fois, entre dans le Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2028 approuvé par l'Agglomération en juin dernier. Cette opération de réemploi des palettes a pour objectif de diminuer le volume de déchets collectés en déchetteries, mais aussi de participer au développement d'une filière de réemploi créatrice d'emplois. Ainsi, cela s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire.

Dès à présent, Provence Emballages assure une collecte de palettes, peu importe leur dimension et leur état, par semaine dans les déchetteries de Carpentras, Caromb et Aubignan. Une extension de la collecte pourrait être envisager à l'avenir sur d'autres sites intercommunaux. Une fois les palettes collectées, Provence Emballages les dépose dans son entrepôt, les trie par catégorie, les répare, les démantèle selon les cas, et les revend.

Chaque mois, un tableau de suivi est transmis à la Cove indiquant les quantités de palettes récupérées par gabarit précisant l'état selon trois classifications : réutilisables en l'état, réparables, ou pour pièces. Un test a déjà été effectué en octobre dernier sur la déchetterie de Carpentras. En un mois, 71 palettes ont été sauvées, pour un poids de 0,766 tonnes.

V.A.

Les Communes forestières de Vaucluse encouragent la construction en bois local



Le réseau des Communes forestières s'engage pour lutter contre le changement climatique en encourageant les communes à construire en bois local. Pour ce faire, les Communes forestières de Vaucluse organisent une formation à destination des élus et techniciens le mardi 28 février prochain dans les locaux de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) à Carpentras.

La formation du mardi 28 février portera sur les produits disponibles en bois locaux, les procédures de prescription, les entreprises engagées dans la démarche, les coûts de réalisation ainsi que les règles des marchés publics.

En investissant dans des bâtiments en bois régionaux, les élus réalisent des projets exemplaires valorisant une ressource locale renouvelable. L'association des Communes forestières les accompagne dans le montage et le déroulement de leur réalisation. En choisissant d'utiliser des bois locaux dans leurs constructions, les communes s'engagent ainsi à améliorer la chaîne de valeur du bois local dans la filière

Ecrit par le 25 novembre 2024

et, à terme, à mieux valoriser la gestion des espaces forestiers.

Pour rappel, depuis 2022 en Vaucluse, la préfecture inclut une bonification de 10% de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour les projets de construction des collectivités intégrant du bois certifié Bois des Alpes.

Mardi 28 février. De 14h30 à 17h. Locaux de la Cove. 1171 Avenue du Mont Ventoux. Carpentras.

V.A.

Comtat Venaissin : le programme Civigaz pour lutter contre la précarité énergétique

Ecrit par le 25 novembre 2024



La [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin \(Cove\)](#), la ville de [Carpentras](#), la [Fondation agir contre l'exclusion \(Face\)](#) Vaucluse et [GRDF](#) s'allient pour l'opération Civigaz, qui vise à lutter contre la précarité énergétique et est destinée aux usagers du gaz naturel aux revenus modestes.

Le programme Civigaz permet d'informer les usagers du gaz naturel aux revenus modestes afin qu'ils puissent mieux maîtriser leur consommation d'énergie et renforcer la sécurité de leurs installations intérieures. L'opération s'appuyant sur des volontaires du service civique, elle permet également de faire découvrir aux jeunes engagés, la citoyenneté, la solidarité et de les former aux enjeux du développement durable.

C'est dans cette volonté que la Cove, la ville de Carpentras, Face Vaucluse et GRDF ont signé conjointement la convention Civigaz pour la saison 2023. Sur la commune de Carpentras, six volontaires rejoignent le dispositif pour la saison. Ils seront encadrés et formés par Face Vaucluse.

Une mission en faveur de la transition énergétique

Sur le territoire de la Cove, 6,5% des ménages sont aujourd'hui en situation de précarité énergétique.

Ecrit par le 25 novembre 2024

L'Agglomération a choisi de soutenir cette opération pour deux raisons : elle s'intègre parfaitement dans son Plan Climat Air Energie Territorial, et elle répond à sa promesse d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. Pour ce faire, quatre quartiers prioritaires de Carpentras ont été identifiés : le Pous du Plan, les Amandiers/Éléphants, Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc, et le centre-ville.

La ville de Carpentras a été choisie car elle s'inscrit pleinement dans les enjeux de transition énergétique poursuivis au niveau intercommunal. De plus, la ville a déjà démontré sa volonté d'enclencher une transition énergétique, notamment à travers le programme Action Cœur de Ville, pour lequel elle mène plusieurs actions autour de la rénovation énergétique des logements et du financement en matière d'ingénierie, de la maîtrise des consommations d'énergie, ainsi que de la sensibilisation en matière de transition énergétique.

Une mobilisation d'un réseau de partenaires

Si la Cove, la ville de Carpentras, Face Vaucluse et GRDF ont signé la convention, ce ne sont pas les seuls à prendre part à l'opération Civigaz. Certains acteurs du territoire, comme l'Agence locale de la transition énergétique (ALEC), l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS), ou encore l'association des Compagnons Bâisseurs, pourraient intervenir sur des problématiques en lien avec la précarité énergétique.

La collaboration étroite entre les acteurs et associations, les collectivités et les bailleurs sociaux est une clé de la réussite du programme qui a une volonté de s'inscrire dans une démarche sociale plus globale.

L'opération Civigaz en quelques chiffres

Le programme Civigaz a été lancé en 2015. Depuis, près de 70 000 personnes ont été sensibilisées à la sécurité gaz et aux écogestes, plus de 5 000 situations potentiellement dangereuses liées aux gaz ont été traitées, plus de 4 700 ménages ont été orientés vers des acteurs de la rénovation et des acteurs sociaux locaux, et près de 1 000 jeunes volontaires de 16 à 25 ans en service civique pendant 7 mois sans condition de diplôme. Pour cette opération, près de 170 bailleurs sociaux et près de 160 communes se sont engagés sur le territoire français.

V.A.

La Cove en route pour devenir un Territoire à

Ecrit par le 25 novembre 2024

énergie positive ?



La Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) vient d'inaugurer ses toutes nouvelles installations photovoltaïques disposées sur les toits de l'école intercommunale de Saint-Pierre-de-Vassols et de la crèche Capucine à Caromb. D'ici 2045, le territoire souhaiterait devenir un Territoire à énergie positive (Tepos) en fournissant plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Cove s'inscrit dans les objectifs nationaux qui sont à l'horizon 2030 de réduire les gaz à effet de serre de 40% par rapport à 1990, réduire de 20% la consommation énergétique finale par rapport à 2012, ainsi qu'aboutir à 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale.

Dans le cadre de ce plan, la Cove s'engage dans la sobriété énergétique. Ses objectifs d'ici 2050 sont de diminuer de 47% la consommation énergétique du territoire, et d'augmenter la production d'énergie renouvelable pour passer de 71 Gwh produits en 2015 à 660 Gwh en 2050. Dans cette démarche-là, l'Agglomération a signé un partenariat avec Sud Connect en 2021 dans le but de faciliter le développement des énergies renouvelables sur le territoire avec l'engagement d'un accompagnement d'Enedis pour le raccordement des installations au réseau public de distribution d'électricité.

Écrit par le 25 novembre 2024

Des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

En 2019, une étude a été menée sur le territoire de la Cove concernant le potentiel photovoltaïque de son patrimoine et de ses communes afin d'établir quels sont les sites les plus propices à l'installation pertinente de panneaux. La Cove s'est également engagée dans la mise en place de centrales photovoltaïques sur ses propres bâtiments identifiés. En plus de l'intérêt écologique sur le long terme, le photovoltaïque a vocation à réduire la facture des consommations énergétiques de la Cove et à améliorer les conditions des usagers des bâtiments sur lesquels les panneaux sont installés.

À l'issue de cette première étude, huit sites intercommunaux ont été retenus :

- L'école de saint-Pierre-de-Vassols (installation pour vente totale de la production)
- La cantine de l'école de saint-Pierre-de-Vassols (installation pour vente totale de la production)
- La crèche Capucine à Caromb (installation pour vente totale de la production)
- Le parking du personnel de l'Hôtel de communauté (installation pour vente totale de la production)
- Les bâtiments I&J Marché Gare (installation pour vente totale de la production)
- Le centre de transfert des déchets à Loriol-du-Comtat (installation pour vente totale de la production)
- La crèche Les P'tits Mousses à Carpentras (installation pour vente totale de la production)
- L'Hôtel de communauté (installation pour l'auto-consommation)

Le coût total des travaux concernant les projets d'installation pour vente totale de la production est estimé à 1 816 332€, dont 474 820€ ont été financés par l'État et la Région Sud a apporté un soutien financier de 4 137€ pour l'étude des structures. La Cove prévoit de produire l'équivalent de l'énergie électrique annuelle consommée par près de 280 foyers.

Certains bâtiments sont déjà équipés de panneaux, thermiques ou photovoltaïques, depuis plusieurs années, tels que les ombrières du parking des véhicules de la CoVe à l'Hôtel de Communauté où est produit annuellement l'équivalent de la consommation électrique de 120 foyers, le site de La Combe à Caromb, ainsi que le camping intercommunal Le Brégoux à Aubignan. La crèche Capucine à Caromb et celle des P'tits Mousses à Carpentras disposaient déjà de panneaux thermiques pour leur production d'eau chaude.

L'école intercommunale de Saint-Pierre-de-Vassols et la crèche Capucine à Caromb

Les premiers panneaux photovoltaïques ont commencé à être installés l'été dernier et viennent d'être inaugurés. Les travaux pour ceux de l'école de Saint-Pierre-de-Vassols ont débuté en juillet dernier et se sont achevés en octobre dernier pour un coût total de 20 750€. Les recettes annuelles sont estimées à 2 095€.

Concernant les travaux des panneaux de la crèche de Caromb, ils ont débuté en août dernier et sont en cours d'achèvement pour un coût total de 50 864€. Les recettes annuelles sont estimées à 5 441€. Ces

Écrit par le 25 novembre 2024

installations ont été réalisables grâce à cinq entreprises : Inéo, Enedis, Opte, Dekra, et CSPS BECS.

3 projets communaux sont à l'étude dans les villages pour l'installation de centrales photovoltaïques : sur les vestiaires du plateau sportif au Barroux, sur le centre culturel et sportif de Saint-Didier, et sur le parking de la Boiserie à Mazan.



Les représentants de la Cove et les élus du territoire lors de l'inauguration à Saint-Pierre-de-Vassol.
DR

V.A.

Écrit par le 25 novembre 2024

Opération de nettoyage de la nature avec des chevaux pour des jeunes sous main de justice



L'association [Isofaculté](#) a organisé, en collaboration avec la [communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin](#) (Cove) et la [Protection Judiciaire de la Jeunesse](#) (PJJ), une opération éducative à la citoyenneté pour cinq jeunes sous-main de justice au centre d'équihomologie de Mazan. L'objectif de cette journée était pour eux de nettoyer la nature, accompagnés de chevaux attelés d'une carriole et de divers contenants.

Si les jeunes se sont d'abord montrés réticents, ils se sont finalement prêtés au jeu et ont ramassé 12kg d'ordures ménagères et 150kg d'encombrants qu'ils ont ensuite triés sous les conseils du service de

Ecrit par le 25 novembre 2024

traitement des déchets de la Cove, venu sensibiliser les jeunes au tri. Les objectifs de cette opération, hormis de faire un geste pour l'environnement, étaient de sortir les jeunes de leur cadre, de les sensibiliser aux gestes citoyens, de les rendre fiers de leur contribution sociale, mais aussi de créer une cohésion de groupe.

Cette opération s'est avérée bénéfique puisque certains jeunes souhaitent revenir au centre pour faire un travail personnel par l'équihomologie. Isofaculté collabore avec la PJJ depuis 6 ans et propose des séances d'équihomologie, bilans de compétences et autres prestations par la médiation animale.



DR

V.A.

Ecrit par le 25 novembre 2024

Bilan de la seconde Opah de la Cove

Après le succès de la première opération, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) a relancé depuis 1 an une seconde Opah (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) multisites sur l'ensemble des centres anciens de ses communes membres.

Cette mesure ne concerne cependant pas le centre ancien de Carpentras qui, lui, s'inscrit dans un dispositif Opah-Renouvellement urbain dans le cadre de l'opération 'Action Cœur de ville' où figurent également Avignon et Cavaillon. Pour la Cove, cette seconde Opah initié en janvier 2019 vise à participer financièrement à la réhabilitation de logements anciens à condition que les propriétaires s'engagent à les occuper ou à les louer à des tarifs conventionnés permettant leur accès aux revenus modestes.

Sur 3 ans, les objectifs sont de 98 logements réhabilités, dont 16 logements locatifs et 82 logements occupés par leur propriétaire. Sur les 9 premiers mois de l'année, le bilan s'élève à 24 dossiers déposés dont 23 de propriétaires occupants et 1 de propriétaire bailleur. Il concerne les villes de Sarrians (6 dossiers), Caromb (5), Bédoin (4), Malaucène (4), Saint-Hippolyte-le-Graveyron (2), Mazan (1) et Venasque (1). Concernant Carpentras, l'Opah-Ru portant sur la période 2013/2019 a débouché sur la réhabilitation de 117 logements, dont 109 logements propriétaires bailleurs, 8 logements propriétaires occupants et 4 aides aux syndicats de copropriété.

Pour cela, environ 3,7M€ ont été mobilisés par les financeurs (Anah, Conseil régional, Conseil départemental, Cove).

Bénéficiant désormais du dispositif national 'Action Cœur de Ville' la Cove espère réhabiliter 84 logements (dont 68 logements locatifs et 16 logements occupés par leurs propriétaires) à Carpentras d'ici 5 ans. Dans ce cadre, la Cove vient ainsi d'accorder 14 993,50€ d'aides (sur un montant total de travaux de 120 000€) pour la réhabilitation de 3 logements, dont 2 très dégradés, rue de Clapies, rue de l'Auzon et rue des Frères Laurens.

Cette lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique est aussi soutenue par l'Etat, la Caisse des Dépôts, le groupe Action logement, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru).